



UNIS POUR LES FAMILLES



Représenter, défendre et accompagner

toutes les familles d'aujourd'hui

LES QUATRE missions

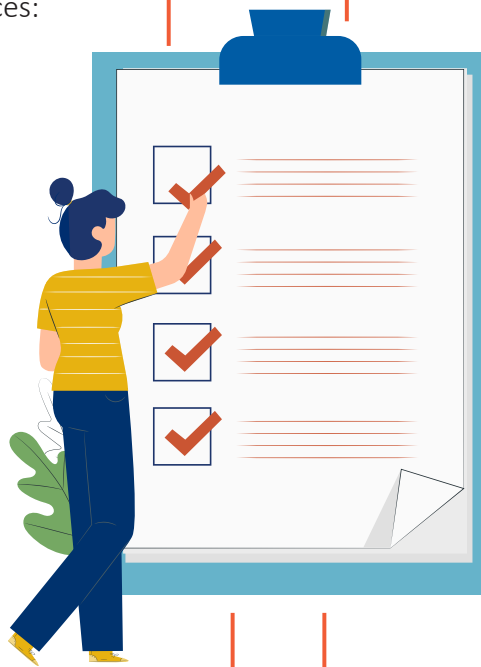
de  **Udaf** Loire pour améliorer la vie des familles

1.

Porte-parole officiel des familles

L'Udaf nomme des représentants familiaux dans différentes instances:

- **Prestations, droit des familles** : CAF, CPAM, MSA...
- **Logement** : OPAC, Office HLM, DALO...
- **Cohésion sociale et vie quotidienne** : commission de surendettement...
- **Protection de l'enfance**: Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance...
- **Santé**: Comité des Usagers...



2.

Référente des réalités de vie des familles

L'Udaf diffuse et **exploite des enquêtes auprès des familles** et de ses partenaires.

Elle **soutient la parentalité** via l'organisation d'actions à destination des familles.

Elle organise des ateliers et **anime des commissions thématiques**.

Elle participe également à l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles ainsi qu'à l'animation de la vie sociale.

3.

Porteur de services aux familles et aux personnes vulnérables

dont les pouvoirs publics lui confient la charge.

L'Udaf assure la gestion de différents services tels que la **Protection Juridique des Majeurs**, l'**Aide à la Gestion du Budget Familiale** et la **Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé**.

Elle gère également des dispositifs tels que l'**Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux**, le **Point Conseil Budget** (Gier/Ondaine/Pilat;Forez).

4.

Animateur associatif

L'Udaf réunit une 100aine d'associations familiales représentant la société civile dans sa diversité.

Elle est un relai dans le **partage des informations intra et extra associatives**.

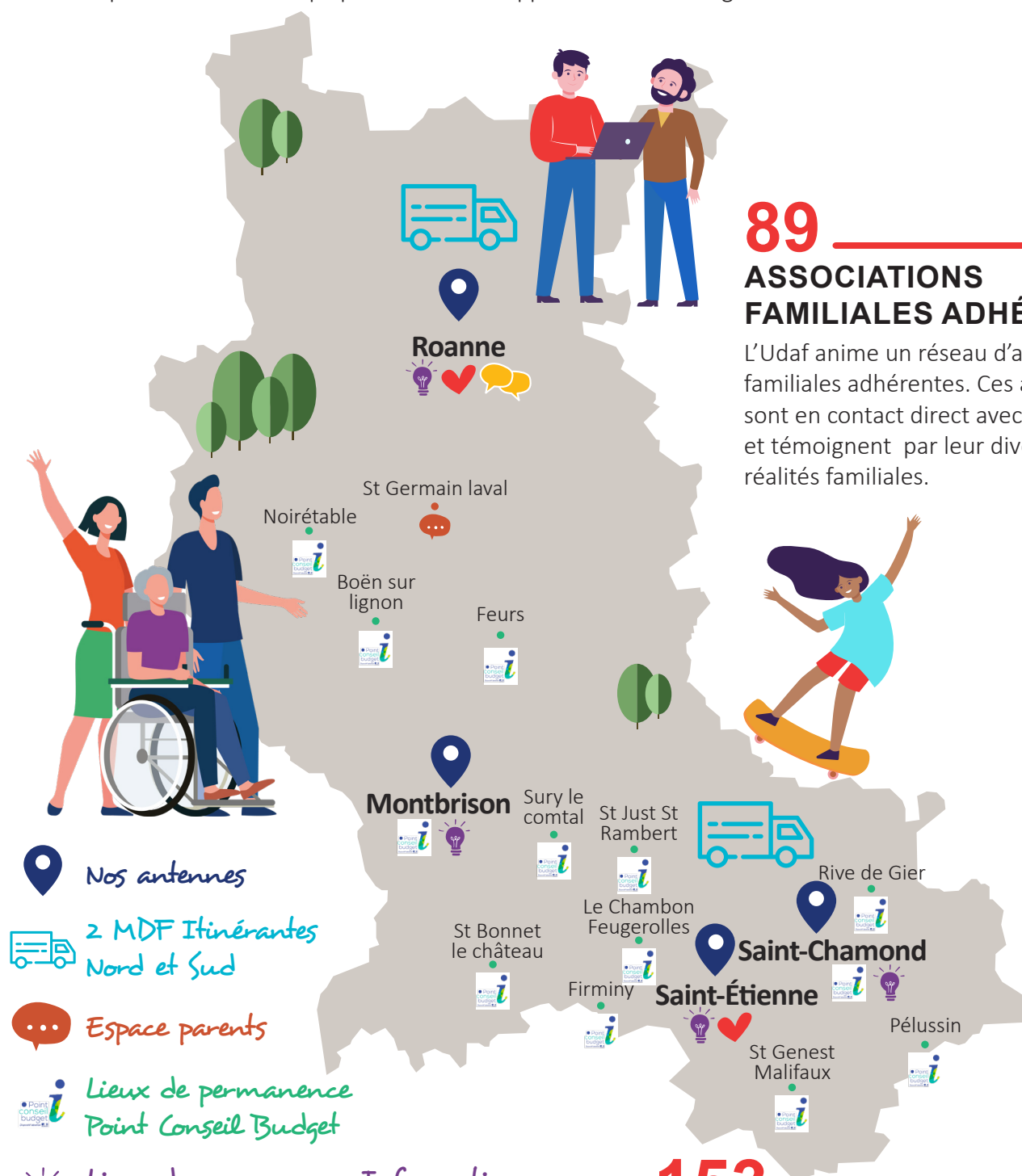
Elle **accompagne** les associations dans leurs projets au travers du **prêt de salles, de matériel et de compétences**.

Elle **co-organise** également des actions avec les associations.

L'Udaf de la Loire

Au coeur même de l'Udaf, le Pôle Action familiale a pour mission l'animation du réseau d'associations familiales de la Loire.

C'est notre capacité à mettre en œuvre ou de manière complémentaire avec les associations familiales des actions liées à la Parentalité. Ces actions, collectives ou individuelles, peuvent être exercées au profit de l'ensemble des familles ligériennes. Dans les choix de ses projets, l'Udaf de la Loire a le souci de s'appuyer ou de venir en appui du réseau familial et partenarial. Elle s'implique dans le développement d'un maillage autour de l'aide et l'entraide familiale.



153 REPRÉSENTATIONS FAMILIALES
avec 232 représentants qui siègent dans différents organismes sociaux pour défendre et représenter les intérêts des familles.

La politique *familiale*

En tant qu'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, l'Udaf de la Loire se positionne sur la politique familiale pour représenter les familles ligériennes.

La personne située dans son contexte familial constitue l'essence même de notre action. C'est dans cette démarche que l'Udaf émet des avis sur différentes problématiques telles que l'éducation, la santé, l'environnement, l'habitat, le logement, la mobilité et le transport.

Un Président, quatre vice-présidents et une vingtaine d'administrateurs sont dédiés à ces problématiques.

LE BUREAU



Philippe Cesana,
Président de l'Udaf
de la Loire



Georges Berne,
Trésorier



Armand Falcioni,
Secrétaire Général

Vice-présidents



Danilo Buffoni,
Vice-président
Habitat &
logement



Marc Damon,
Vice-président
Santé &
Environnement



Isabelle Marcuzzi,
Vice-présidente
Education



Bernard Richard,
Vice-président
Mobilité &
transport

Membres du bureau



**Béatrice Beguin-
Bouchut,**
Administratrice



Marcel Leroux,
Administrateur



Denis Scalliet,
Administrateur

Notre raison d'être... *Les Familles !*



Institution **engagée pour et avec les familles depuis 1945**, l'Udaf de la Loire est une association de référence des réalités familiales.

Reconnue d'intérêt général, elle est le **porte-parole officiel des familles ligériennes auprès des pouvoirs publics du département**.

Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France. Enfin, elle **regroupe une centaine d'associations familiales d'une grande diversité**.

La Maison De la Famille

Lieu d'accueil et d'écoute des besoins de la population dans sa globalité. Les personnes sont orientées vers les dispositifs correspondants à leur problématique (médiation, accès aux droits...). La MDF est un espace ressource sur la parentalité pour les professionnels avec la possibilité de proposer des espaces d'animation.

Cette «Maison» est également un soutien au développement et à la promotion de la vie associative.

La MDF «Itinérante»

Deux camions itinérants pour **informer et accompagner** les familles, au plus près, sur les territoires éloignés des grandes agglomérations et couvrir ainsi l'ensemble du département.



La Maison De la Famille *c'est...*

1 UN LIEU D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DES FAMILLES

Chaque jour, nous sommes présents sur des accueils téléphoniques et proposons un accueil sur rendez-vous si nécessaire. Nous avons été plus fortement sollicités sur des questions de logement, de garde d'enfants, de droits des étrangers et des demandes d'obtention d'aide financière. Pour compléter nos connaissances sociales et institutionnelles du territoire, nous avons créé un fichier de partenaires associatifs par thématique.

2 UN LIEU D'ACCUEIL ET DE CONCERTATION ASSOCIATIVE

D'autres associations nous ont rejoint pour lesquelles des conventions de prêts des locaux ont été établies :

- **L'Association Région Roannaise Aide aux Victimes et Médiation (ARRAVEM)**

Permanence sur rendez-vous pour des entretiens de Médiation Familiale.

Le 2ème et 4ème mercredi après-midi de chaque mois.

Le 1er et 3ème vendredi de chaque mois.

- **L'Association SOS Famille Emmaüs**

Permanence d'accueil, d'écoute et de soutien pour toutes les familles qui rencontrent des difficultés budgétaires (prêt possible).

Le 1er et 3ème jeudi après-midi de chaque mois.

- **L'Association Familles Rurales**

Utilise nos locaux pour des rencontres entre présidents de Familles rurales.

- **Association Médiation Ecole Parents/Enfants en Roannais (AMEPER)**

Permanence le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 15h à 18h.

- **Lire et faire**

Pour permettre des moments d'échanges entre bénévoles avec la coordinatrice de l'association la Ligue de l'enseignement.

- **EPE (École des Parents et des Éducateurs)**

Utilise nos locaux pour des rencontres avec des partenaires.

- **L'Espace du lien**

Une association qui organise des groupes de parole pour les professeurs des écoles.



3 UN LIEU QUI PREND EN COMPTE LES BESOINS ET LES ENJEUX TERRITORIAUX

Nous avons participé aux travaux de la Convention Territoriale Globale pour les territoires de :

- > Roannais Agglomération,
- > Communauté de Communes du Val d'Aix et d'Isable,
- > Communauté de Commune Pays d'Urfé,
- > Communauté de Commune Charlieu Belmont.

La CTG a pour but d'élaborer un diagnostic partenarial, de définir des objectifs et un plan d'actions. Elle permet de décliner au plus près des besoins du territoire, la mise en œuvre des champs d'intervention de la CAF partagés par la ou les collectivités.

4 LES DISPOSITIFS DU CONTRAT D'OBJECTIFS DE L'UDAF AVEC L'UNAF

Le parrainage de proximité

Le parrainage s'adresse à tous les enfants, au domicile de leurs parents ou accueillis en établissement. Le parrainage de proximité est la construction d'une relation affective privilégiée entre un enfant et un adulte ou une famille. Il s'agit de donner de son temps, de son attention et surtout de son affection, dans une relation personnelle organisée volontairement et durablement.

La concrétisation de cette relation se réalise dans un cadre préalablement établi. Le service de l'Udaf est le garant de ce cadre. Il va faciliter, coordonner, accompagner les projets de

chacun, en ayant à cœur de placer l'enfant au centre du dispositif. Car, c'est bien dans l'intérêt de l'enfant que cette démarche de solidarité, qui associe parents, bénévoles et professionnels, est mise en place.

Pourquoi devenir parrain ?
Aidez un enfant à grandir, à se développer, en partageant du temps avec lui et en construisant un lien stable et durable. Passions et univers seront partagés.

Un enfant, Un parrain,

Un partage

Faire parrainer mon enfant
Il découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles activités avec d'autres adultes de confiance qui l'aideront à se construire. Le parrainage peut aussi vous être utile si vous avez besoin de temps pour vous.

Le parrainage de proximité

Informations 06 07 06 81 09 ou à parrainagedeproximite@udaf42.fr

Udaf Loire
UNIS POUR LES FAMILLES

ESPACE PARENTS

Stand d'accueil et d'informations
Venez nous rencontrer et échanger avec d'autres parents autour d'un verre.

12/12 de 17h à 20h
Maison Jules Ferry St Germain Laval

GRATUIT ET OUVERT A TOUS

INSTANTANES // AUSE PARENTS
Informations auprès d'Angélique ROSSEUW: 06 07 06 81 09

Les Espaces Parents

Cet espace pour et par les parents, coordonné par notre Udaf, a pour but d'instaurer, à terme, dialogue et confiance entre tous les acteurs éducatifs participants à la réussite des enfants.

Bien que ces rencontres soient destinées et conduites par les parents, il peut arriver que des intervenants extérieurs viennent pour le temps d'une intervention pour discuter d'un sujet ciblé.

Notre catalyseur Angélique ROSSEUW anime cet espace tous les mois.

La Fête du Livre Jeunesse en Pays Roannais

Soutien à l'association « Lire et Faire Lire » pour l'organisation de cet évènement (16 bénévoles) en co-portage avec l'association de la Ligue de l'Enseignement.

L'objectif est de promouvoir le livre jeunesse, d'attirer l'attention des parents sur ce que le livre peut susciter comme émotion chez l'enfant. Un évènement festif autour du livre avec des rencontres d'auteurs.

20e édition
FÊTE DU LIVRE JEUNESSE EN PAYS ROANNAIS
DU 27 JUIN AU 02 JUILLET 2022

ATELIERS, SPECTACLES, STANDS DE LECTURE

Tout le programme sur :
www.lafetedulivrejeunesseenpaysroannais.wordpress.com
www.udaf42.org

Udaf Loire
UNIS POUR LES FAMILLES

Mal-être, humeur triste, venez en parler !

Des psychologues sont disponibles pour vous écouter gratuitement, en toute confidentialité, à la Maison De la Famille de Roanne.

Les psychologues
Marielle MERCIER & Ollivia PREVOST
vous reçoivent, sur rendez-vous, en semaine de 9h à 17h.

www.udaf42.org
Maison De la Famille
38 rue Raoul Follereau
42300 Roanne
04 77 23 73 90

Lieu d'écoute: Mal être, humeur triste, venez en parler !

Il s'agit d'un lieu d'écoute ayant pour mission la prévention des problèmes de santé mentale, l'information de celle-ci et l'accueil de la souffrance psychique.

Ce récent dispositif gratuit propose un accueil, des entretiens individuels et des séances collectives. Le lieu d'écoute est géré par deux psychologues : Marielle Mercier est formée à la thérapie brève d'approche systémique, spécialisée dans les thérapies de couple tandis qu'Ollivia Prévost est formée à la psychogénéalogie, à la guidance parentale et au psychotrauma.

Une Maison De la Famille qui se déplace? *C'est possible!*

Au début de l'été 2021, les unités mobiles (bus aménagés) " #MDFitinérante " sont arrivées sur notre département ligérien pour aller à la rencontre des familles et créer une dynamique partenariale sur l'ensemble du territoire et notamment sur les zones dites "blanches". L'occasion de mieux structurer, compléter et développer les offres de services et rendre davantage visible notre structure au niveau des territoires sur le soutien à la parentalité.

5 axes prioritaires :

- > Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.
- > Favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes et des familles dans leur environnement (y compris familles en situation de précarité).
- > Favoriser l'autonomie sociale et l'inscription dans les dynamiques démocratiques des jeunes.
- > Aider les familles confrontées à des difficultés fragilisant la vie familiale.
- > Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des familles.



QUELS SERVICES SONT PROPOSÉS ?



- > **1** système modulaire facile à mettre en oeuvre
- > **1** accueil personnalisé par des agents dédiés et des bénévoles
- > **1** poste informatique "Point Info" avec connexion internet
- > **3** postes informatiques autonomes
- > **1** bureau collaboratif
- > **1** lieu d'attente et d'échanges
- > Des supports de communication type



Retrouvez toutes les informations concernant les communes concernées par territoires ainsi que l'ensemble des actions menées sur notre site internet :

www.udaf42.org





Les Points Conseil Budget

Chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés financières (perte d'un emploi, séparation, ou tout simplement accumulation de crédits) qui amènent de nombreuses familles à perdre pied et notamment depuis la crise sanitaire. L'objectif du Point Conseil Budget de l'Udaf de la Loire est de proposer un soutien à toute personne, quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

Inscrit dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du gouvernement en 2018, le déploiement de 400 Points Conseil Budget sur l'ensemble du territoire est effectif depuis le début de l'année 2021. Le réseau des Udaf porte près de 180 PCB partout en France. Dans le département de la Loire, l'Udaf de Loire est en charge de 2 PCB.

Nos conseillers ont vocation à **accompagner les familles dans leurs difficultés budgétaires** pour préserver leur pouvoir d'achat, **éviter les frais d'incidents bancaires**, et contribuer à lutter contre le surendettement.

« Notre objectif est de rompre le cercle vicieux du malendettement et bien sûr que les personnes conseillées se sentent moins seules face à leurs problèmes financiers » explique Emeline Chambert, de l'Udaf de la Loire.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées quelque soit leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, solliciter une aide de l'Etat, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de nous contacter. L'approche familiale et de défense des consommateurs de l'Udaf de Loire constitue le gage d'un accompagnement de qualité.



L'Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

**TUTEUR FAMILIAL
OU PERSONNE HABILITÉE
À PROTÉGER L'UN DE VOS
PROCHES :
BESOIN
D'AIDE?**

Vous accompagner face à la vulnérabilité de vos proches...

Vous vous interrogez sur le besoin de protéger juridiquement l'un de vos proches (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle...)
OU
vous avez accepté d'être désigné tuteur ou curateur familial...
Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux de l'UDAF de la Loire met à votre disposition **GRATUITEMENT** :

- Un lieu de soutien
- Un lieu d'orientation
- Un lieu d'information et d'aide technique

Une permanence téléphonique est disponible, pour prendre rendez-vous :

04 77 43 24 75
istf.loire@udaf42.fr

Udaf Loire
UNIS POUR LES FAMILLES

Union Départementale des Associations Familiales de la Loire
7 rue Étienne Dolet
BP 70062
42002 SAINT-ÉTIENNE cedex 1
www.udaf42.org

L'Udaf de la Loire propose des rencontres gratuites lors de permanences définies sur Saint-Étienne, Roanne et Montbrison ou pouvant être mises en place sur simple demande dans tous les établissements qui le souhaiteraient afin d'informer et de conseiller les résidents, les familles et le personnel sur le dispositif d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) (les missions, les droits, etc.).

Ce service vous propose :

- > Une écoute par un professionnel expérimenté et titulaire du CNC (Certificat National de Compétences)
- > Des entretiens personnalisés
- > Des réunions collectives d'informations et d'échanges
- > Un soutien technique avec la création de supports traitant de différentes thématiques
- > Une remise de documents

Les services *aux familles*



LA PROTECTION DES MAJEURS

Les mesures de protection juridique ordonnées par le Juge des tutelles sur avis médical comprennent la sauvegarde de justice avec mandat, la curatelle, la tutelle. Elles sont exercées par des mandataires judiciaires.

La loi de 2007 prévoit la protection des majeurs reconnus vulnérables. L'Udaf 42 est agréé pour assurer la mission d'une association tutélaire.

La protection concerne généralement la personne et ses biens. Nous l'assurons dans le respect :

- > Des libertés individuelles
- > Des droits fondamentaux
- > De la dignité de la personne

Nous veillons à nous adapter à la personne et à favoriser le plus possible son autonomie. Nous travaillons en partenariat avec les personnes ressources ou les professionnels entourant la personne protégée chaque fois que la situation le permet.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF) s'exerce par un délégué aux prestations familiales auprès des parents dans l'intérêt de l'enfant. Elle est mandatée par le Juge des enfants.

Cette mesure judiciaire est une mesure qui s'inscrit dans la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance en vue d'assurer un accompagnement budgétaire et éducatif auprès des familles.

Cet accompagnement œuvre pour une démarche de soutien à la parentalité.

Les familles que nous accompagnons sont plus souvent des **familles monoparentales dont le chef de famille est la mère.**



LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET JUDICIAIRE

La Mesure d'Accompagnement Social personnalisé (MASP) est exercée sous forme contractuelle par délégation du Département, **elle peut être suivie de la Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)** prononcée par le Juge des tutelles.

Les objectifs de l'accompagnement, en accord avec la fonction de la MASP, restent similaires depuis plusieurs années et concernent, par ordre d'importance :

- > La gestion du budget avec le paiement des charges courantes
- > L'établissement d'un dossier de surendettement
- > Le soutien dans les démarches administratives
- > Le logement
- > Le regard sur les enfants
- > La santé
- > L'insertion professionnelle

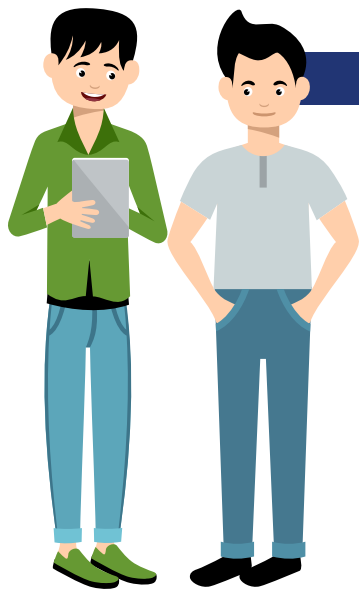
Quelques objectifs sont plus précis :

- > L'insertion sociale
- > La sollicitation d'une mesure de protection

La répartition des prestations gérées dans le cadre des MASP avec gestion reste sensiblement identique depuis plusieurs années. **Les principales prestations gérées sont le RSA et l'AAH**, ce qui correspond au profil du public suivi.

On peut cependant noter cette année encore l'augmentation de mesures pour lesquelles nous gérons des prestations familiales en plus du RSA ou de l'AAH. Cela doit permettre de fournir une marge financière nécessaire à la bonne conduite des objectifs de maintien du domicile et d'apurement de la situation financière.

La Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) est peu utilisée.



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES MAJEURS

L'APPUI AUX PARCOURS INDIVIDUALISÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LE CADRE DU DISPOSITIF L.O.I.R.E.

Depuis 19 ans, l'Udaf assure l'**accompagnement social intensif de bénéficiaires du RSA cumulant des difficultés d'insertion sociale** (santé, logement, budget...) engagés dans un processus d'**insertion professionnelle** pour parvenir à leur autonomie, dans les délais les plus brefs.

Depuis Janvier 2016, l'accompagnement a changé de sigle, nous parlons désormais du **dispositif LOIRE (LOire Insertion Retour à l'Emploi)**. Ce changement de sigle est lié à l'élargissement du champ d'intervention, ce ne sont plus seulement les bénéficiaires du RSA qui peuvent en profiter, mais bien toutes les personnes en recherche d'emploi et percevant des prestations, comme les personnes inscrites au Pôle Emploi.

Comme pour les autres années, les **accompagnements sont prioritairement individuels**.

Ils ont pour vocations d'assister les personnes dans leurs démarches administratives (ex : ouverture d'un contrat EDF), leurs gestion budgétaire (montage d'un dossier de surendettement) ou personnelles (ex : santé). Ceci afin que le référent de parcours du Département (le prescripteur) puisse accompagner le bénéficiaire exclusivement sur l'insertion professionnelle.

Pour ce faire, nous définissons d'une **rencontre tripartite au démarrage de la mesure** (réfèrent UDAF, réfèrent de parcours et le bénéficiaire). Ce premier temps permet de **redéfinir les objectifs**. Deux autres temps, mi-parcours et fin de parcours, sont notés dans les différents agendas. Dans ces différents laps de temps, **le référent Udaf accompagne l'utilisateur selon la feuille de route défini**.

Les prestations individuelles d'une durée de **3 à 6 mois renouvelables** s'inscrivent dans le cadre de marchés publics attribués et financés par le Département.

Trois marchés de 30 places : le secteur du Gier-Pilat, l'arrondissement de Roanne et l'arrondissement de Montbrison.

Au total, ce sont 90 places théoriques d'accompagnement qui peuvent nous être confiées.

LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) constitue l'une des actions du fonds de solidarité pour le logement (FSL) instituées par la loi « Besson » du 31 mai 1990.

L'ASLL représente un outil de prévention des expulsions locatives.

Il s'agit d'un **accompagnement centré sur la problématique du logement** qui repose sur l'**adhésion des ménages** et il concerne;

- > Les ménages en difficultés pour trouver seuls un logement compatible avec leur réalité budgétaire et la réalité de l'offre
- > Les ménages en difficultés pour investir un premier ou un nouveau logement
- > Les ménages dont le maintien dans le logement est compromis par des difficultés avec la gestion des loyers et des charges liés au logement, par des problèmes de voisinage
- > Les ménages menacés d'expulsion et nécessitant un accompagnement spécifique
- > Les ménages ayant des difficultés psychologiques qui entravent le projet logement.

Il existe **3 objectifs prioritaires visés par l'ASLL** :

- > Soutenir les ménages dans la recherche de logement
- > Faciliter l'accès et l'installation des ménages concernés
- > Assurer le maintien dans le logement.

Ces objectifs préviennent l'expulsion dès la connaissance de difficultés liées au logement.

Les objectifs sont déterminés selon la situation des ménages.



LES MESURES JURIDIQUES

Dans le cadre des mesures ad'hoc majeur, l'Udaf de la Loire est désignée pour assurer la protection des intérêts des majeurs qui peuvent être en opposition avec ceux de leurs tuteurs ou curateurs en titre.



89

Associations familiales

1

Maison De la Famille
36 rue Raoul Follereau
42300 Roanne

MDF
Roanne

2

Unités mobiles de la
Maison De la Famille
Nord et Sud

4

Antennes
dans la Loire

Loire

Montbrison

3235

Mesures de protection
exercées

185

Instances de
représentation
des familles

Saint-Chamond

Saint-Étienne

132

Salariés

153

Représentants
familiaux

Retrouvez nous sur:

www.udaf42.org



Tél. : 04 77 43 24 69

Mail : contact@udaf42.fr

7 rue Étienne Dolet

BP 70062

42002 Saint-Étienne Cedex 1



UNIS POUR LES FAMILLES

Union départementale
des associations familiales
de la Loire